

ÉDITO

Le projet de loi de finances du gouvernement Barnier constitue une attaque en règle des services publics qui assurent la cohésion de notre société. Par exemple, dans la santé, 3,8 milliards d'euros d'économies sur l'hôpital public dont les EHPAD sont envisagés. Dans l'Éducation Nationale, 4000 postes en moins à la rentrée prochaine sont annoncés. Aucune réponse aux demandes d'embauches récurrentes des personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Des suppressions d'emplois sont prévisibles à l'ONF, alors que la forêt est en péril. Le budget Barnier est peu soucieux de l'avenir.

La philosophie de ce budget est de faire des économies sur le dos des agent.es. Côté salaire : pas de dégel du point d'indice. Le délai de carence passerait à 3 jours dans la Fonction publique, avec une prise en charge du congé maladie à 90% du salaire durant les trois premiers mois. 1,2 milliard d'euros par an serait économisé en dégradant la situation des fonctionnaires. Il ne s'agit pas d'un alignement sur le privé : ce délai n'existe pas systématiquement et selon les Inspections générales des affaires sociales et des finances, "deux tiers des salariés du privé sont protégés contre la perte de revenu induite par le délai de carence par le biais de la prévoyance d'entreprise". Le gouvernement tente de diviser les salarié.es et de dégrader les conditions de certain.es d'entre eux et elles en les alignant sur les entreprises les moins-disantes.

Contre toutes ces attaques, le 5 décembre soyons toutes et tous en grève et en manifestation : nous ne sommes pas responsables de la dette engendrée par les politiques libérales menées sous Macron. D'autres choix sont possibles !

Pour une riposte à long terme, construisons un mouvement social fort reposant sur un syndicalisme combatif. Retrouvons-nous lors du congrès départemental des 7 et 8 janvier pour y contribuer. Quatre thèmes sont proposés au débat. **N'hésitez pas à vous inscrire : c'est un droit syndical, un temps fort de la vie de notre Fédération, un temps nécessaire à la démocratie sociale.**

*Karine Laurent, Bénédicte Ponçot,
Christian Viéron-Lepoutre, co-secrétaires*

BESANCON PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

**Congrès départemental
7 janvier + 8 janvier matin
modalités à l'intérieur**



SOMMAIRE

1

Édito

2

**Congrès départemental FSU
Thèmes 1 et 2**

3

**Congrès départemental FSU
Modalités d'inscription
Thèmes 3 et 4**

4

**Le 5
décembre
Grève
unitaire
dans la
Fonction
publique
(pour affichage et
distribution)**



Congrès départemental de la FSU

2025 : année de congrès pour la FSU !

Tous les trois ans, la FSU se réunit en congrès national. Pour cette édition 2025, 750 congressistes et une cinquantaine d'invité·es nationaux et internationaux sont attendu·es à Rennes en février 2025.

Afin de préparer ce rendez-vous, un congrès départemental est organisé le mardi 7 et le mercredi 8 janvier au matin. Il se déroulera à Besançon et tou·tes les syndiqué·es sont invité·es à apporter leur contribution.

Le congrès départemental est l'occasion de nous interroger collectivement sur nos engagements. Notre adhésion à la FSU se fonde sur le partage de valeurs communes mais la déclinaison de celles-ci dans nos vies de salarié·es, de militant·es occasionne des débats. Le temps du congrès est celui des échanges, celui de la confrontation de nos idées et de l'émergence d'une position commune qui sera portée au congrès national. Il est important que chacun·e à notre échelle nous fassions entendre notre voix.

Soyons nombreux et nombreuses à participer à ce congrès !

Les réflexions s'organiseront autour des 4 thèmes présentés ci-dessous.

Thème 1

Éducation, formation, recherche et culture : le service public, ses personnels et leurs métiers pour l'émancipation de toutes et tous

Le thème est divisé en 4 parties : *"État des lieux et critique des politiques actuelles"*, *"Une culture commune pour la démocratisation scolaire : contenus et pratiques"*, *"Quelle organisation pour combattre les inégalités ?"*, *"Les métiers et les missions pour la démocratisation"*.

Au cœur de ce thème se pose la question de la démocratisation de l'école. Cet objectif n'est même plus affiché par le ministère depuis le bref passage de G. Attal à l'EN. A. Genetet confirme cette orientation en conditionnant l'entrée en seconde à l'obtention du brevet. Face à cette conception néolibérale de l'école, qui cantonne les classes populaires au collège et permet aux autres d'accéder aux classes supérieures, la FSU doit consolider ses mandats pour une réelle égalité des droits. Dans ce contexte, nous vous proposons de réfléchir ensemble sur les inégalités scolaires en s'interrogeant sur ses causes sociales (genre, race, classe) mais aussi sur le système éducatif lui-même comme reproducteur de ces inégalités, y compris par la pédagogie qui y est déployée. Par exemple, l'idée d'un lycée unique et polyvalent est-elle un horizon souhaitable ? Quel schéma de recrutement et formation des enseignant·es défendre au vu du dernier projet de réforme ? Devons-nous renforcer nos mandats d'exigence d'une seule école, l'école publique et donc la nationalisation de l'école privée ? Enfin comment construire des mobilisations fortes, capables de s'opposer à ces remises en question de la démocratisation, comme ce fut le cas l'an dernier contre le choc des savoirs ?

Ce thème propose également 4 zooms : *"Le Choc des savoirs, une mobilisation d'ampleur face à une réforme systémique"*, *"Défendre l'autonomie professionnelle, les libertés pédagogiques et les libertés académiques"*, *"Promouvoir les pratiques démocratiques des élèves et des étudiant·es"*, *"École et écologie"*.



Thème 2

Pour le service public, la Fonction publique et le statut !

Les dernières élections législatives ont montré le lien entre disparition des services publics sur les territoires et vote RN. Pour la FSU, renforcer les services publics et le statut de ses agent·es est donc un moyen de le combattre.

Ce thème se compose de 3 parties : *"Les services publics plus que jamais nécessaires"*, *"Les personnels (statuts, développement des pratiques néomanagériales, revalorisation, personnels contractuels, etc.)"*, *"Les attaques contre les services publics et les luttes à mener pour faire avancer nos revendications"*.

Le constat est partagé sur la nécessité d'un renforcement des services publics existants et la création de nouveaux, notamment dans la prévention du changement climatique et dans l'adaptation socialement juste à ses effets. Les questions posées aux congrès départementaux concernent donc la nature, les cadres et la forme des luttes à mener pour préserver et développer les services publics dans un contexte d'attaques financières et de mise en concurrence. Défendre les services publics, c'est aussi défendre nos statuts et nos salaires : est-il ainsi justifié de revendiquer désormais plus que les 70 points d'indice supplémentaires pour tou·tes les agent·es ? Quelles revendications pour les contractuel·es de la fonction publique ?

Modalités pratiques

de participation et d'inscription au congrès départemental

Tout.e syndiqué.e à jour de sa cotisation est légitime pour participer au congrès.

La participation est de droit, sous réserve de nécessité de service. En cas de difficulté pour être autorisé.e, prenez contact avec votre syndicat national ou avec la section de la FSU (fsu25@fsu.fr).

La convocation et, le cas échéant, la demande d'autorisation d'absence pour motif syndical doivent parvenir à la hiérarchie au minimum 3 jours ouvrables avant la date du congrès, soit au plus tard le vendredi 3 janvier 2025.

Le congrès se tiendra mardi 7 janvier de 9h à 16h30 et mercredi 8 janvier de 9h à 12h à Besançon, maison des syndicats, 4b rue Léonard de Vinci.

Une restauration sera proposée à proximité de la maison des syndicats le mardi midi. Le coût du repas sera pris en charge par la section FSU 25.

Le défraiement du déplacement et celui de la garde d'enfants est aussi prévu. Un co-voiturage pourra être proposé en fonction des besoins exprimés lors de l'inscription.

Pour s'inscrire, c'est par ici :

**Pour les enseignant.es :
c'est encore mieux
d'envoyer votre demande
d'autorisation d'absence
avant les vacances !**



Thème 3

Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique

Ce thème est le cadre dans lequel la FSU porte un projet alternatif à un système capitaliste de plus en plus destructeur. Les rapports alarmants sur le dérèglement climatique s'accumulent et les décisions politiques sont indigentes. Comment se battre syndicalement pour l'instauration d'un réel pouvoir décisionnel des salarié.es sur la nature de la production et les conditions de celle-ci ? Le congrès est aussi l'occasion de réfléchir sur les liens à tisser avec les associations engagées sur les problèmes environnementaux et celles qui défendent les droits humains à l'international comme au national. La FSU doit-elle se doter de mandat offensif sur ces questions ?

Ce thème est divisé en 2 sous thèmes : *"Des politiques publiques au service d'une rupture écologique et sociale solidaire, juste et démocratique"*, *"Pour les droits des peuples et les libertés publiques"*.

Une réflexion globale sur la nécessaire lutte contre les discriminations, pour l'égalité des droits et les libertés publiques devra être menée.

Le thème propose ainsi un zoom sur les Femmes, dans un contexte de fragilisation de leur droit.

Par ailleurs, est proposé un projet de modification statutaire, portant sur l'ajout d'un article 18bis : *"La FSU est dotée d'une cellule interne de veille et de prévention des Violences Sexistes et Sexuelles"*. Il s'agit d'inscrire dans les statuts de la fédération l'existence d'une cellule interne de veille et de prévention des VSS.

Thème 4

Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien

Ce dernier thème renvoie à l'avenir du syndicalisme, et plus particulièrement à celui de la FSU, dans le rapport de force qu'il faut construire face au néolibéralisme et à l'extrême droite.

Composé de trois parties intitulées *"le syndicalisme"*, *"la FSU"* et *"l'activité interne à la FSU"*, ce thème permet de poser la question de la construction d'un nouvel outil syndical avec la CGT et Solidaires, sans exclusive. Ce processus rencontre des difficultés : le congrès 2023 de la CGT a rejeté un rapprochement, évoqué dans ses textes préparatoires, avec FSU et Solidaires ; le congrès 2024 de Solidaires n'a pas retenu l'hypothèse et la main tendue de la FSU. Malgré cela, la FSU a engagé un travail unitaire avec la CGT, à l'initiative de cette dernière. CGT et FSU ont multiplié les rencontres, ont construit du matériel commun, etc. Dans ce contexte, envisageons-nous la perspective d'une "maison commune du syndicalisme de transformation sociale", qui ne serait pas le fruit d'une fusion mais plutôt une refondation, comme une première étape ? Favorisons-nous les liens avec Solidaires ? Comment inventer de nouvelles formes pour dépasser la simple addition de forces syndicales existantes ?

Dans cette réflexion, l'apport de la FSU n'est-il pas de prôner un syndicalisme porteur d'ambitions fortes également sur les questions de féminisme, de formation et d'antiracisme ?

Dans le contexte politique actuel, quelle perspective d'ouverture aux luttes sociales doit être envisagée par la FSU ?

Un zoom intitulé *"Extrême droite, rien d'inéluctable"* propose une réflexion sur la nature et les capacités de lutte de la FSU sur le sujet.

Face aux attaques et mesures punitives contre les agent·es des services publics

JEUDI 5 DÉCEMBRE, TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·ES, DANS L'UNITÉ, EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS !

À L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE CGT, CFDT, CFE-CGC, FA-FP, FSU, UNSA ET SOLIDAIRES

Occultant les vraies raisons du dérapage budgétaire, le gouvernement s'acharne contre les personnels de la Fonction publique :

instauration de **trois jours de carence** à coups d'arguments mensongers et d'une prétendue égalité avec le privé

baisse de **10 % de la rémunération** pour les personnels contraints d'être placés en arrêt maladie

suppression de la **GIPA**, (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) qui a pour but de compenser la perte de pouvoir d'achat si votre rémunération a peu augmenté au cours des 4 dernières années

poursuite du **gel de la valeur du point d'indice**

Suppressions massives de postes

Pour justifier ces mesures injustes, le ministre assume un discours "fonctionnaire bashing". Mais la cause du dérapage des finances publiques est l'injustice sociale et fiscale. Les cadeaux fiscaux accordés aux plus riches leur permettent de s'enrichir toujours davantage pendant que les autres vivent de moins en moins bien de la rémunération de leur travail, à commencer par celles et ceux qui assurent au quotidien avec professionnalisme le service public.

ON LAISSE FAIRE ?

NON !

Le projet de budget 2025 n'est pas encore adopté, nous pouvons gagner l'abandon de ces mesures. La journée du 5 décembre est une première étape indispensable de mobilisation à laquelle il faudra construire des suites rapides pour faire reculer le gouvernement.

#STOP MÉPRIS

MOBILISONS-NOUS POUR :

- > **zéro jour de carence** et maintien de 100 % du salaire
- > la **revalorisation du point d'indice**
- > le **versement de la GIPA** en 2024
- > des **créations d'emplois** dans la fonction publique

RENDEZ-VOUS :

BESANÇON
9h AG éduc école
élém Granvelle
10h30 manif RDV
devant la gare

PAYS DE MONTBÉLIARD
14h AG fonction publique
ancienne mairie
d'Audincourt
15h manif RDV parvis
mairie d'Audincourt

PONTARLIER
17h
rassemblement
place d'Arçon



ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN